



Pas d'attente

Entretien  
personnalisé  
pour plus  
d'efficacité



**Nouveau**

**Votre Caf  
vous accueille  
à Clermont-Ferrand  
exclusivement  
sur rendez-vous**

**Pour chaque visite, pensez à vous munir de :**

- votre carte allocataire
- votre code confidentiel
- une pièce d'identité

Espace libre service à votre disposition  
pour effectuer vos démarches en ligne

**caf.fr**.....

Découvrez  
le **caf.fr**...



Faites vos démarches  
24 h / 24 - 7 j / 7

**Avant de vous déplacer,  
faites un tour sur le caf.fr !**

Vous trouverez sans doute une réponse à votre question ainsi que la possibilité d'estimer vos droits.

La rubrique "Mon compte" vous offre une palette de services en ligne, alors n'hésitez plus...

# Comment prendre votre rendez-vous ?

## ➔ Sur le site [caf.fr](http://caf.fr)

- Indiquez le code postal "63000" dans la rubrique "Ma Caf". Puis dans l'espace de la Caf du Puy-de-Dôme, cliquez sur le bouton "Prendre un rendez-vous"
- Ensuite, laissez vous guider : choisissez le motif et la date
- Un mail vous sera envoyé avec :
  - vos identifiants  
(pour annuler ou reprendre un rendez-vous)
  - une liste de pièces justificatives à fournir lors de votre entretien

## ➔ Par téléphone au 0 810 25 63 10

Un conseiller vous rappellera pour fixer, si nécessaire, un rendez-vous

## ➔ Directement à l'accueil

- **du siège** (Cité administrative - Rue Pélissier)  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
- **de l'espace familles** (17 rue Onslow - Salins)  
le lundi de 14 h à 17 h 30  
du mardi au vendredi de 10 h à 13 h  
et de 14 h à 17 h 30

# Le jour du rendez-vous

## ➔ Pensez à prendre avec vous :

- votre carte allocataire, votre code confidentiel et une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour)
- l'ensemble des documents qui vous ont été demandés



## ➔ Signalez votre arrivée à l'accueil

- Si votre rendez-vous est fixé au siège, ne passez pas par la file d'attente, mais adressez-vous directement à l'orienteur pour vous annoncer
- Si votre rendez-vous est fixé à l'espace familles, adressez-vous directement à l'accueil pour vous annoncer

## ➔ Veillez à respecter l'horaire fixé pour votre entretien

En cas de retard, sachez que nous serons dans l'obligation d'annuler votre rendez-vous